



L'Hirondelle



Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doucet

Janvier 2013, n°: 44

*Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets*

Edité par la mairie



Dans ce numéro :

Pages

..2013..2013..
bonne année!

Le mot du maire	1
Association des parents d'élèves	2
Tennis de table	2
ACCA et BTC	2
Manifestations	3
Bilan 2012 Projets 2013	4
Informations pratiques	5
Annonces	6

Le mot du Maire Gérard Soulier

Chers administrés,

Je vous présente tous mes vœux pour cette année 2013, surtout bien sûr la santé.

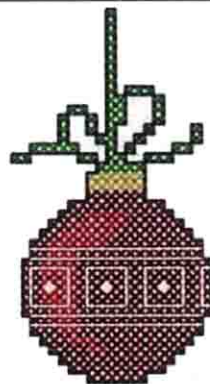
Nous devons franchir beaucoup de difficultés mais il faut espérer une reprise de l'économie et une fin rapide de la guerre au Mali.

Pour notre commune, les travaux prévus seront terminés pour cette fin d'année (j'espère !)

Pour que le deuxième trimestre 2014 puisse s'ouvrir avec de nouvelles idées et qui sait peut être de nouvelles personnes !

Il faut que vive la démocratie !

Meilleure année à tous.



Le forum des associations

Parents d'élèves - Isabelle Delpoux

Merci aux habitants de Bernadets d'avoir été nombreux à nous rendre visite lors de notre vide grenier du 9/12/12: celui-ci a été une réussite.

Notre prochaine manifestation, et pas des moindres, sera le loto, qui aura lieu le 23 février à 20 h.

Voici les premiers lots: bon d'achat de 400 €, home cinéma, plancha...

Comme tous les ans, le loto sera accompagné d'une tombola.

Des enfants de l'école passeront (ou sont déjà passés) vous proposer des tickets (gros lot: une tablette tactile).

Merci de votre accueil.

Cette année nous aidons les petits à faire de la musique, les moyens de partir en classe de découverte et les grands à apprendre à skier !

Nous vous attendons donc nombreux, dans une ambiance chaleureuse, pour tenter votre chance en dégustant nos pâtisseries « made in Maman ».



Le succès du vide-grenier du 9/12/2012

BERNADETS

association des parents d'élèves

home cinéma
plancha

LOTO

buvette - crêpes

400 €

TOMBOLA:
tablette numérique

SAMEDI 23 FEVRIER

Salle multi-activités - 20h00

Tennis de table - Christian Sempé

Bonne année à toutes et à tous. Nous remettons les compteurs à zéro pour débiter la deuxième phase du championnat après avoir eu l'agréable surprise de voir toutes nos équipes se maintenir durant la première partie de saison. Souhaitons que 2013 soit aussi favorable.

CALENDRIER

Nous tenons à remercier tous les artisans et commerçants de Bernadets qui nous soutiennent à travers le calendrier du club.

CONCOURS DE BELOTE

Il aura lieu le vendredi **15 février** dès **20h30** à la salle multiactivités. Bons d'achats au Super U et vins fins à gagner.

TOURNOI

Un tournoi ouvert à tous les habitants (jeunes, moins jeunes, hom-

mes, femmes) sera organisé dans le cadre de la fête du club, **le samedi 15 juin** afin de partager un bon moment autour des tables. Nous vous ferons parvenir un formulaire d'inscriptions dans vos boîtes aux lettres.

LOISIRS

Si des personnes souhaitent rejoindre le club pour s'essayer au tennis de table, elles seront les bienvenues, le jeudi soir à partir de 18 h30 à la salle multiactivités.



ACCA et BTC - Régis Frouté

Meilleurs vœux à toutes et tous pour l'année 2013.

ACCA

Encore une belle saison, il ne reste plus que la palombe, le sanglier et le renard pour conclure pour le repas communal. Rien n'est arrêté, surveillez vos boîtes aux lettres.

BTC

C'est au tour de Bernadets d'organiser l'inter club au mois de mars.

Voici les dates pour les concours:

- 20 et 21 avril,



- 15 juin,
- 20 et 21 juillet

Ces dates seront actées dès que le calendrier départemental sera mis en place en février.

Bonne saison à tous.

Manifestations

Le week-end dernier a été l'occasion à la municipalité de présenter ses vœux aux associations, ainsi qu'aux doyen et doyenne du village.

Cette manifestation a réuni environ une soixantaine de personnes, parmi lesquelles on pouvait noter la présence de Mme et Mrs les maires des communes avoisinantes, Yolande Coustet, Arthur FINZI, Robert Carter et Fernand Cerdan

Les responsables d'association, à tour de rôle, ont présenté leurs bilans annuels et leurs souhaits pour l'avenir.

Cette fin d'année 2012 a été marquée par la bien triste nouvelle du décès de Bernard Lasserre, professeur d'aïkido à Bernadets depuis maintenant 9 ans (voir encadré)

Le président de l'association Bernadets Animation, organisatrice des fêtes du village, nous a annoncé la démission de son comité d'administration. Pendant 2 ans cette association a essayé de renouveler le concept de ces fêtes, en proposant de nouvelles activités. Mais 3 jours de fêtes demandent des semaines de préparation en amont, et des bénévoles pour le faire.

Malgré de nombreux appels à les rejoindre, le faible nombre d'adhérents ne leur permet plus de continuer.

Quelques adolescents souhaiteraient continuer, à condition d'être plus nombreux. Et loi de 1901 oblige, il faudrait que des adultes responsables, jeunes ou moins jeunes, prennent en charge l'association.

Une assemblée générale a été organisée le 25 janvier dernier, et en l'absence de candidature un nouveau bureau n'a pu être mis en place.

Les fêtes de Bernadets 2013 sont donc très compromises, **si aucune bonne volonté ne se manifeste à court terme.**

Cette manifestation a également permis de montrer notre attachement à nos 2 très sympathiques doyenne et doyen, Mme Jeanne Frouté et Mr Jean Lascoumes.



Avis de décès (par Chistian Sempé)

Bernard Lasserre nous a quittés

Qu'il nous soit permis en ce début d'année, d'avoir une pensée pour lui, professeur d'aïkido très apprécié à Bernadets. Il nous a quittés, bien trop tôt, au moment des fêtes de Noël.

C'est en janvier 2004 que Bernard Lasserre, alors ceinture noire 4^e dan et moniteur fédéral, a lancé l'activité d'aïkido à la salle multiactivités. Il créait ainsi une antenne du Judo Club Morlanais où les licenciés se retrouvaient à l'étroit sur les seuls crêneaux de la salle polyvalente de Morlaàs. Depuis, chaque mardi soir, on pouvait le voir enseigner avec la sagesse et la sérénité des grands formateurs de cet art martial.

Bénévole aussi dévoué que discret, il s'était parfaitement intégré à la vie associative de Bernadets, répondant toujours présent dès lors qu'on lui proposait d'assurer une démonstration. Notamment dans le cadre des vœux aux associations où un hommage lui a été rendu lors de cette édition 2013.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Bernard Lasserre, tout particulièrement à son épouse France.



Bilan 2012- Projets 2013

Alain Doucet

Tout d'abord bonne année et meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2013, avec juste un petit peu plus de soleil qu'actuellement !

En dehors des travaux habituels de remise en état des routes, et du P.L.U. dont nous vous avons abondamment parlé, l'année 2012 a vu la fin de l'aménagement de l'école: remise en état intérieur, peintures et chauffage, chemin d'accès aux handicapés - école et cantine (obligatoire pour tous les bâtiments publics en 2015) et enfin construction de la 3ème classe, qui était hébergée dans le bâtiment de la mairie. Actuellement la remise en état des jardins est en cours, avec la plantation d'arbres fruitiers et petits fruits rouges pour les enfants.

En clair, il s'agit d'un très gros effort financier pour la commune.

Le déménagement de cette classe, permettra d'aménager le bas de la mairie et de disposer d'une salle de réception du public accessible, là aussi, aux handicapés pour 2015.

Il faudra malheureusement des travaux importants pour remettre cette pièce en état. Après le déménagement des meubles, sous l'ancien linoléum, nous avons découvert un plancher moisi et désagrégié par endroits, avec un vide en dessous.

Il était temps que les enfants déménagent !

La programmation des travaux 2013, prévoit la construction du nouveau dépôt communal, qui se situera derrière la salle multi activités.

Certains administrés se posent la question de la nécessité de construire un nouveau dépôt, alors que nous disposons de l'ancienne salle des fêtes du village, qu'il faudra alors démolir ?

Il faut tout d'abord prendre en compte que ce bâtiment a été construit il y a maintenant presque 40 ans, sous le mandat du regretté Léon Capdebosq, à une époque où les normes de sécurité étaient peu contraignantes.

Aujourd'hui, le moindre matériel ou construction est encadré par des normes de sécurité impératives dans tous les domaines.

Je comprends très bien la réaction de certains de nos anciens, face à l'annonce de démolition de ce bâtiment.

Il avait été construit par Jean Cataly et certains de ces anciens avaient donné la main, notamment pour couler la chape de béton.

Difficile à imaginer de nos jours !

La commune leur en sera toujours reconnaissante, mais ils doivent comprendre qu'aujourd'hui, normalement, nous ne devrions autoriser personne à entrer dans ce bâtiment: amiante-ciment vieillissante sur le toit, poutres de charpente posées directement sur les parpaings, infiltrations d'eau dans les faux plafonds, tableaux et installations électriques qui donneraient une crise cardiaque à tout inspecteur de la sécurité !

Ils doivent également considérer qu'en cas d'accident, la responsabilité **pénale** du maire serait engagée, au travers de « la notion de manquement délibéré à une obligation de prudence ou de sécurité »

Par acquis de conscience, nous avons demandé un devis pour sa remise en état. Entre tous les travaux de dépose, notamment du toit et de remise aux normes, il nous est apparu plus rentable de repartir directement sur du neuf.

Ensuite, la démolition de ce bâtiment permettra d'aménager la zone de stationnement devant l'école. Il suffit d'observer à l'heure de sortie des classes, pour se rendre compte du capharnaüm. Joyeux certes, mais en dehors de tous principes de sécurité pour les enfants.

Le nouveau parking comportera entre autres choses, une voie à sens unique avec entrée-sortie, une zone de stationnement automobile délimitée et un trottoir d'accès aux véhicules pour les enfants.

Voilà donc un bilan 2012 et une présentation très synthétique des projets pour 2013, et dernière précision, ils se dérouleront dans l'ordre suivant: construction du nouveau dépôt, déménagement puis démolition de l'ancien, et enfin parking de l'école. Ces travaux risquent de semer la perturbation pendant quelques temps à la sortie de l'école, j'espère que vous nous en excuserez.

Bonne journée à tous et rendez vous au prochain numéro de l'Hirondelle.

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredis matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

1^{er} avril au 31 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1^{er} décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

FEUX ET NUISANCES SONORES

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et exceptionnellement, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SAC-PA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante (50 € + 10 € par jour de garde)

ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repas-sage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs

05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R.

qui se trouve à Serres Castet

327 chemin Morlanné,

Tél.: 0559126300

Site internet: www.admr.org/federations/index.php?urlfede=fede64

MAISON DE LA SOLIDARITÉ DE MORLAÀS

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure la consultation de nourrissons sur rendez-vous.

Elle peut être sollicitée pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées, à l'insertion, la prévention sanitaire.

Contact: Frédérique Schweitzer au 05.59.72.14.72

Communication

Demande de transmission des Haras nationaux dans le journal communal.



Institut français du cheval et de l'équitation

Lieux de détention de chevaux à BERNADETS

Monsieur le Maire,

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de** détention situés sur la commune de BERNADETS soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Aujourd'hui, aucun détenteur ne s'est encore déclaré à BERNADETS mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés ! C'est pourquoi nous sollicitons votre aide afin de relayer l'information auprès des détenteurs d'équidés non déclarés. En insérant par exemple une information dans votre bulletin municipal, ou en contactant les détenteurs connus, vous contribueriez à créer un réseau sanitaire efficace pour l'ensemble des équidés et particulièrement ceux hébergés sur votre commune.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il

soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple avec 2 possibilités:

- Sur internet : Le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tel : 0811 90 21 31 – mail : info@ifce.fr – adresse : Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).

Pour vous accompagner dans la diffusion de cette information, vous pouvez télécharger différents documents en cliquant sur les liens ci-dessous:

- le [formulaire de déclaration](#) et la [fiche démarche explicative](#) à faire suivre aux détenteurs en format électronique ou papier

- un [communiqué de presse](#) pour plus d'informations sur cette démarche

une [affiche pédagogique](#) expliquant l'importance des démarches de traçabilité relatives aux équidés.

Nous sommes à votre disposition au 0811 90 21 31 ou par mail info@ifce.fr pour toute information complémentaire ou pour vous adresser des supports de communication.

En vous remerciant vivement pour votre soutien dans cette opération utile à toute la filière équine, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bureau traçabilité - SIRE

Institut français du cheval et de l'équitation

> Ligne accueil : 0811.90.21.31 (9h-17h au prix d'un appel local)

Fax : 05 55 97 10 40

<http://www.haras-nationaux.fr>

Et si c'était la fin ...

Retrouvailles, **c**onvivialité, **p**artage, **a**musement, **g**aïeté

Autant de mots dans l'esprit de chacun, pour décrire, cet instant si particulier pour le village, et pourtant, vous êtes prêts à vous en passer !

En effet, pour des raisons à la fois personnelles, professionnelles et scolaires, comme vous le savez, l'actuel bureau est contraint de démissionner.

Néanmoins, croyant en l'importance des fêtes pour chacun d'entre vous, nous avons l'espoir d'attirer de nombreuses personnes, lors de notre dernière assemblée générale.

Malgré un bilan financier, plus que satisfaisant, et un grand nombre inattendu de jeunes mineurs intéressés, très motivés et déjà prêts à vous préparer des fêtes, la présence d'**AUCUN** majeur, en dehors du bureau démissionnaire, rend impossible, la continuité de l'association.

Nous sommes dans l'obligation légale de vous proposer une dernière assemblée générale, que nous voulons « dînatoire »,

le vendredi 8 février 2013 à 20 h 30

au terme de laquelle vous déciderez par votre présence ou votre absence, de ***l'avenir des fêtes de Bernadets.***